

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jules Ferber : 6^e vice-président étudiant de l'Université de Lorraine



Jules Ferber – Université de Lorraine
[Télécharger](#)



Rencontre avec Jules Ferber
[Vidéo UL - YouTube](#)

Lundi 19 juin 2023, l'Université de Lorraine a élu son 6^e vice-président étudiant (VPE) suite aux [élections universitaires](#) d'avril 2023. Jules Ferber, 19 ans, est originaire de Metz. Issu de l'association [Fédélor](#) (la fédération étudiante de Lorraine), il succède à Ayhan Bostanci, Clémence Didier, Guillaume Haj-Hussein, Ludovic Martinet et Aurélien Martin, les 5 VPE élus depuis la création de l'Université de Lorraine en 2012.

Pour Jules Ferber, candidater à la vice-présidence étudiante était la suite logique de son engagement d'abord associatif et dès sa rentrée en première année de licence. C'est durant cette période qu'il a découvert le monde de l'université, son fonctionnement. C'est également durant cette période qu'il a commencé à défendre les intérêts des étudiantes et des étudiants pour leur donner accès à de meilleures conditions de vie et d'études.

Trois axes majeurs ressortent de son programme :

- **Agir pour une université engagée.** La lutte contre toutes les formes de discriminations et de précarité, tout comme la sensibilisation à la transition écologique seront au cœur de ses préoccupations.
- **Accompagner le développement des associations et des différents services dédiés aux étudiants.** Jules souhaite renforcer les compétences des associations et favoriser le bien-être des étudiantes et étudiants qu'il considère comme un facteur primordial de réussite académique. Il poursuivra ainsi la réflexion sur le développement des services proposés aux étudiantes et étudiants par le Service de Santé Etudiante et le SUAPS, sans oublier les questions de mobilité, de logement et d'accès à la culture.
- **Développer et promouvoir l'offre de formation.** Jules travaillera avec les différents acteurs de l'université pour rendre toujours plus attractive l'offre pluridisciplinaire de l'Université de Lorraine.

A NOTER. Le vice-président étudiant est élu pour un mandat de deux ans parmi les étudiantes et étudiants inscrits à l'Université de Lorraine, sur proposition de la présidente, et conjointement par le conseil de la formation et le conseil de la vie universitaire. L'Université de Lorraine donne une place forte au VPE qui contribue activement au travail mené au sein de l'équipe politique de l'établissement.

CONTACT PRESSE

Fanny Lienhardt
Chargée de relations presse
fanny.lienhardt@univ-lorraine.fr
06 75 04 85 65 / Twitter : [@fanny_lienhardt](#)